

16. 168) Règlement de l'ONU n° 168. Prescriptions uniformes relatives à l'homologation des voitures particulières et des véhicules utilitaires légers en ce qui concerne les émissions en conditions réelles de conduite (RDE).

Genève, 21 juin 2023

ENTRÉE EN VIGUEUR: 26 mars 2024, conformément au paragraphe 4 de l'article 1.

TEXTE: C.N.387.2023.TREATIES-XI.B.16 du 26 septembre 2023 (Projet de Règlement de l'ONU n° 168) et C.N.130.2024.TREATIES-XI.B.16.168 du 19 avril 2024 (Entrée en vigueur).

Participant *Application du règlement*

